

COMMUNIQUE DE PRESSE

A l'instar du Régulateur, L'A.N.O.D.E dément formellement tout lien entre ouverture à la concurrence et augmentation des prix de l'énergie !

Lors de la présentation de son rapport annuel, le Médiateur National de l'Energie (MNE) a laissé entendre qu'il existait un lien de cause à effet entre ouverture à la concurrence et hausse des tarifs de l'énergie en France, ce que les médias ont très largement repris.

Outre le fait que certains chiffres avancés étaient erronés, l'A.N.O.D.E souhaite rappeler que si les factures d'énergie des français ont significativement augmenté ces dernières années, c'est essentiellement en raison de l'envolée des taxes, et notamment de la CSPE en électricité, et certainement pas à cause de l'ouverture à la concurrence.

La Commission de Régulation de l'Energie (CRE) a d'ailleurs immédiatement rétabli cette vérité aujourd'hui dans un communiqué de presse titré : « *Les évolutions respectives des tarifs réglementés d'électricité et de gaz n'ont pas de rapport avec l'ouverture à la concurrence* ».

Car la concurrence a permis au contraire, grâce à l'apparition de nouvelles offres compétitives, de limiter l'impact de ces augmentations sur les consommateurs. L'absence de communication des pouvoirs publics sur cette libéralisation étant la seule vraie explication à la faible pénétration de ces nouvelles offres chez les consommateurs.

L'A.N.O.D.E rappelle que la concurrence est d'autant plus utile aux consommateurs lorsque les fondamentaux (matières premières, investissements...) sont haussiers, notamment pour éviter que la précarité énergétique ne progresse durant ces périodes inflationnistes. La concurrence est donc une réponse à la hausse des prix, et en aucun cas l'origine !

Or, la retranscription dans la presse des propos du Médiateur ont jeté l'opprobre sur l'ouverture du marché avec pour effet potentiel de détourner les consommateurs de ces nouvelles offres compétitives, ce qui est fort regrettable pour le pouvoir d'achat des français, notamment des plus vulnérables.

L'A.N.O.D.E demande donc au Médiateur de bien vouloir clarifier ses propos dans ce sens.

Présentation de l'A.N.O.D.E

L'Association Nationale des Opérateurs Détaillants en Energie a pour objectif de promouvoir la création en France d'un marché libéralisé qui permette aux consommateurs de bénéficier des avantages offerts à la fois par le développement de la concurrence, et par les spécificités de la politique énergétique française. Les membres de l'A.N.O.D.E sont : Direct Energie, ENI gas and power France, Gaz de Paris, Lampiris et Planète Oui.